

Déménagement pour l'Entreprise : Un pas de géant pour la mobilité

Changer le lieu de travail, même si souhaité par les travailleurs, suscite souvent du stress et des incertitudes. Le déménagement au sein de l'entreprise peut toutefois être une opportunité pour rendre les déplacements domicile-travail plus durables sur les plans économique, environnemental et de la qualité de vie.

Enjeux et Pistes d'Action :

- 1. Anticiper :** Dès l'annonce du déménagement, les délégués syndicaux peuvent questionner l'employeur sur ses intentions en matière de mobilité. Encourager l'entreprise à se fixer des objectifs en matière de transfert modal vers des alternatives à la voiture individuelle, comme le covoiturage, les navettes, ou le vélo électrique.
- 2. Être reconnu comme interlocuteur privilégié :** Une implication réelle des délégués syndicaux dans la coordination du déménagement permet d'avoir une vision claire des impacts et favorise un accompagnement du changement efficace.
- 3. Identifier les besoins & les impacts :** S'assurer que l'employeur rassemble les informations sur les impacts liés à la mobilité et organiser des groupes de travail pour trouver des solutions ensemble.
- 4. S'y prendre un an à l'avance n'est pas du luxe :** Proposer à l'entreprise des possibilités de tests de nouveaux modes de transport sans contraintes, pour que les travailleurs s'y familiarisent.
- 5. Au moment du déménagement :** Mettre en place des incitants pour encourager les comportements de mobilité durable, comme l'utilisation d'autres moyens de transport que la voiture individuelle, la gratuité des transports en commun, ou le prêt de vélos électriques.
- 6. Évaluer les dispositifs :** Évaluer régulièrement les initiatives mises en place et s'informer des besoins des travailleurs en matière de mobilité.
- 7. Viser de nouveaux objectifs de mobilité durable :** Intégrer les questions de mobilité dans les futurs recrutements, mutualiser les bonnes pratiques avec les entreprises voisines, et maintenir l'attention sur ces enjeux en organisant régulièrement des moments de sensibilisation.

Avantages pour les Travailleurs :

- Réduction du temps de trajet domicile-travail.
- Amélioration de la qualité de vie en réduisant le stress lié aux déplacements.
- Adoption de modes de transport plus durables et respectueux de l'environnement.



Avantages pour les Employeurs :

- Réduction des coûts de mobilité pour l'entreprise et les travailleurs.
- Attractivité en tant qu'employeur responsable et soucieux du bien-être des employés.
- Amélioration de la productivité en favorisant des déplacements plus courts et moins stressants.

En tant que délégués syndicaux, votre implication dans le processus de déménagement peut permettre de créer des solutions de mobilité durables et bénéfiques pour tous les acteurs. En visant des objectifs de mobilité durable, nous contribuons à améliorer les conditions de travail, à réduire l'impact environnemental et à promouvoir un environnement professionnel plus épanouissant.

